

**65^e réunion extraordinaire du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le lundi 29 juin 2026 – 18 h 00
Centre d'appui de Bathurst – 915, rue Sainte-Anne (N.-B.)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil présents.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers :	Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Gary Ouellette; Nathalie Mallais Comeau; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Pierre Morais; Rayanne Chawki (élève conseillère)
Direction générale :	Stéphanie Kerry
Directeur des services administratifs et financiers :	Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques :	Brigitte Couturier
Absence :	Michèle Hébert

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 454, RÉOLUTION 65-3

**Le vice-président Gallant propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 29 juin 2026.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

5. Adoption du budget 2026-2027

5.1 Budget prévisionnel du CED 2026-2027

La porte-parole de comité présente un plan de dépense de 220 000\$ pour 2026-2027 attribué au Conseil d'éducation et explique que certaines entrées d'argent sont attendues au courant de l'année venant bonifier ce budget.

Les membres du Conseil questionnent la répartition du budget selon certains pôles de dépenses et notamment ceux liés aux frais de déplacements. Il est éventuellement

question d'affecter les fonds dans le pôle « Participation à des congrès » ou « CJCED » selon la véritable nature des frais de déplacement.

MOTION 455, RÉOLUTION 65-5.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyé par le vice-président Gallant**

QUE soit approuvé le plan de dépenses 2026-2027 du budget du CED tel que présenté selon les modifications apportées, reflétant un budget total de 220 000 \$.
Adoptée

5.2 Plan de dépense prévisionnel du DSFNE 2026-2027

Le directeur des services administratifs et financiers a présenté au Conseil le plan de dépense du District pour 2026-2027 s'élevant à 152 630 200 \$.

Le Conseil réitère sa position quant à son rôle de gouvernance et à son droit de gestion. À la lumière des besoins opérationnels identifiés, les membres estiment que les ressources financières allouées par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ne répondent pas pleinement aux besoins du District. Bien que le Conseil doive procéder à l'adoption du budget afin d'assurer la continuité des opérations, il convient d'inclure dans la lettre d'approbation du plan de dépenses transmise au MEDPE que les besoins opérationnels réels du District excèdent les sommes accordées.

Le Conseil demande également des précisions au Directeur des services administratifs et financiers concernant certains postes budgétaires, notamment les coûts associés à l'inclusion scolaire, ainsi qu'une explication des écarts et des différences de budgétisation observés entre le budget de l'année précédente et celui de l'année en cours.

MOTION 456, RÉOLUTION 65-5.2.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé le plan de dépenses 2026-2027 du budget d'exploitation du DSFNE tel que présenté, reflétant un budget total de 152 630 200 \$ qu'une note soit ajoutée pour que le CED participe aux consultations sur les pressions budgétaires

Adoptée à huit pour et un contre

MOTION 457, RÉOLUTION 65-5.2.2

**Le conseiller Ouellette propose
Appuyé par le vice-président Gallant**

QU'UNE lettre soit envoyée au Ministère pour leur suggérer d'ajouter l'évaluation des coûts de l'inclusion dans l'étude qui sera menée par les deux consultants nommés pour faire l'état des lieux

Adoptée

5.3 Évaluation de la direction générale

5.3.1 Rapport d'évaluation de la direction générale

Les membres du Conseil décident de se retirer en huis clos (20h00)

MOTION 458, RÉOLUTION 65-5.3.1 (a)

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par la conseillère Mallais Comeau**

QUE les membres du Conseil d'éducation se retirent en session de huis clos.

Adoptée

MOTION 459, RÉOLUTION 65-5.3.1 (b)

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par l'élève conseillère Chawki**

QUE les membres du Conseil d'éducation reviennent en réunion extraordinaire.

Adoptée

Les membres du Conseil reviennent en réunion extraordinaire (20h32)

5.3.2 Appréciation de rendement de la direction générale

MOTION 460, RÉOLUTION 65-5.3.2

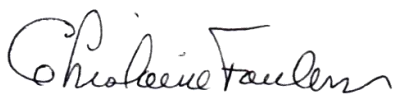
**La conseillère Maltais propose
Appuyée par le vice-président Gallant**

QUE soit approuvé, tel que présenté lors de la présente séance à huis clos du 29 juin 2026, le rapport d'évaluation et l'appréciation de rendement de la direction générale pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026.

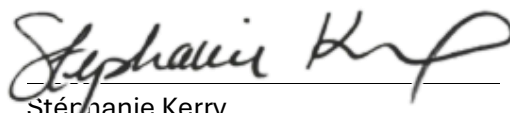
Adopté

6. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la réunion à 20h51.



Ghislaine Foulem
Présidente



Stéphanie Kerry
Directrice générale et secrétaire du
Conseil